

**Université du Québec à Montréal**  
**Département de science politique**  
**Hiver 2019**

<b>POL-1300-30</b> <b>Fondements de l'analyse politique</b> <b>Mercredi 9h30-12h30</b>
--

Professeure: Anne-Marie Gingras  
Disponibilité: après le cours  
Ou sur rendez-vous  
Bureau: A-3735  
gingras.anne-marie@uqam.ca

### **DESCRIPTIF DU COURS**

Histoire, objets, approches et principales théories de la science politique. La question de la normativité. Les conceptions fondamentales du pouvoir. Les concepts de base (État, régime, conflit, clivage, opinion publique, force, action collective, etc.). Exemples de l'application de théories à l'analyse de problèmes et de phénomènes politiques contemporains. Évolutions récentes dans la discipline.

### **OBJECTIFS ET DÉMARCHE PÉDAGOGIQUE**

Ce cours vise à présenter de manière théorique et empirique les éléments fondateurs de la science politique. On y étudie les questions fondamentales du pouvoir, de l'État et des types de régime, de même qu'une série de problèmes et de phénomènes politiques, comme la désaffection envers les partis politiques, la signification du vote, la politisation, la polarisation idéologique, l'usage des symboles, la liberté d'expression, le populisme, les sondages et leur impact dans la vie politique, les rapports entre les médias et les acteurs politiques, les difficultés relatives aux débats publics et les mouvements sociaux, entre autres. Durant ce cours, nous portons une attention particulière aux concepts-clés et aux classiques de la science politique, tout en s'intéressant à l'évolution de la science politique depuis une quarantaine d'années.

La méthode pédagogique privilégiée est l'exposé magistral; à noter toutefois que les questions provenant de la classe et les discussions favorisent l'apprentissage et sont encouragées par la professeure. Le succès et l'atmosphère du cours dépendent donc en bonne partie de la participation active des étudiantes et des étudiants.

Veillez prendre note que les lectures obligatoires n'abordent en général que quelques aspects d'une séance. La lecture de ces textes ne remplace pas la séance et conséquemment, elle ne peut constituer une préparation adéquate aux examens. En conséquence, **il est impossible de réussir ce cours sans une présence continue au cours, d'autant plus que les questions d'examen sont en majorité dévoilées en classe.** Conformément aux normes universitaires, **six heures de travail personnel/semaine** sont exigées pour réussir ce cours, en sus des trois heures passées en classe.

\* \* \*

**Livre obligatoire (Librairie Parchemin, métro Berri-UQAM) :** Dormagen, J-Y. et D. Mouchard, (2015). *Introduction à la sociologie politique*, Louvain-la-Neuve, de Boeck Supérieur. Il y a aussi quelques autres lectures obligatoires et des définitions scientifiques; elles seront mises sur Moodle. Veuillez apporter les lectures obligatoires lors des séances durant lesquelles nous en traitons. Des textes complémentaires sont mis dans Moodle. Durant le cours, les téléphones cellulaires doivent obligatoirement être fermés. L'usage des ordinateurs est **fortement déconseillé**, ceux-ci étant des « technologies de distraction » qui vous tiennent en contact permanent avec vos proches... **aux dépends de la nécessaire concentration pour suivre ce cours.**

**Ajustez votre charge d'étude et vos heures de travail rémunéré de manière à vous permettre de réussir vos cours.**

- La charge de travail par cours selon les normes de l'université est de 9 heures/semaine : 3 heures en classe et 6 heures de travail personnel.

## PLAN DU COURS

**INTRODUCTION:** Présentation du cours. Entente d'évaluation.

**La science politique : naissance, approches, évolutions (9 janvier).**

**Lectures facultatives :**

- Weber, M. (1919). *Le savant et le politique*, p. 17-21 et 70-77.
- Grimard, J-J. (2006). *Max Weber. Vie, œuvres, concepts*, Paris, Ellipses.
- Schemeil, Y. (2010). *Introduction à la science politique. Objets, méthodes, résultats*, Paris, Presses de SciencesPo et Dalloz, p. 327-362.

### **Partie 1. LE POUVOIR, L'ÉTAT ET LES RÉGIMES POLITIQUES**

#### **1.1 Le pouvoir institutionnalisé (16 janvier).**

**Lectures obligatoires :**

- Dormagen et Mouchard (livre obligatoire), Introduction, chap. 1 (Le pouvoir politique) et chap. 2 (L'État).
- Le débat C.W. Mills/R. Dahl (résumé dans Moodle)

#### **1.2 L'autoritarisme et le totalitarisme (23 janvier).**

**Lectures obligatoires :**

- Dormagen et Mouchard (livre obligatoire), chap. 4 et 5.
- Deblock, C. 1990. « Marx et le projet marxiste » dans Beaudry, L., C. Deblock et J-J. Gislain, *Un siècle de marxisme*, Sillery, Presses de l'Université Laval, p. 92 à 110.

#### **1.3 La démocratie et le système représentatif (30 janvier).**

**Lectures obligatoires :**

- Dormagen et Mouchard (livre obligatoire), chap.3.

- Manin, B. 1996. *Principes du gouvernement représentatif*, Paris, Flammarion, p. 247-259 et p. 279-308.

#### **1.4. Les mécanismes de la « contre-démocratie » (6 février)**

##### **Lectures obligatoires :**

- Landry, N. (2012). *SLAPP. Bâillement et répression judiciaire du discours politique*, Montréal, Écosociété, p. 11-45.
- Lapointe, Mathieu. 2015. *Corruption et réformes au fil du 20<sup>e</sup> siècle québécois : regard historique sur les commissions d'enquête ayant porté sur des thèmes reliés au mandat de la Commission Charbonneau*. Rapport final, p. 1-5 et 37-50 : [https://www.ceic.gouv.qc.ca/fileadmin/Fichiers\\_client/centre\\_documentaire/CEIC-R-2896.pdf](https://www.ceic.gouv.qc.ca/fileadmin/Fichiers_client/centre_documentaire/CEIC-R-2896.pdf)
- Gow, James Ian. 2007. « Le rôle des commissions d'enquête dans le système parlementaire », *Bulletin d'histoire politique*, 16 (1), pages surlignées seulement.

<b>EXAMEN 13 février</b>
--------------------------

### **Partie 2. ÉTAT ET SOCIÉTÉ CIVILE**

#### **2.1 Les partis politiques : évolution, rôles, critiques (20 février).**

##### **Lectures obligatoires :**

- Dormagen et Mouchard (livre obligatoire), chap. 7 (Les partis).
- Katz, R.S. et P. Mair (2008). « La transformation des modèles d'organisation et de démocratie dans les partis. L'émergence du parti-cartel » in Aucante, Y. et A. Dézé *Les systèmes de partis dans les démocraties occidentales. Le modèle du parti-cartel en question*, Paris, Presses de SciencesPo, p. 35-64.

<b>SEMAINE DE LECTURE : 27 février</b>
--

#### **2.2 La politisation, le vote et l'abstention électorale (6 mars).**

##### **Lectures obligatoires :**

- Dormagen et Mouchard (livre obligatoire), chap. 6, 10 et 11.
- Subileau, F. 2001). « Abstention » in Perrineau, P. et D. Reynié *Dictionnaire du vote*, Paris, Presses universitaires de France, p. 1-4.
- Dupoirier, É. (2001) « Vote » in Perrineau, P. et D. Reynié, *Dictionnaire du vote*, Paris, Presses universitaires de France, p. 938-942.

#### **2.3 Le rôle des médias en démocratie et la représentation des groupes minoritaires (13 mars).**

##### **Lectures obligatoires :**

- Gingras, A-M. (2012) « Enquête sur le rapport des journalistes à la démocratie : le rôle de médiateur en questions ». *Revue canadienne de science politique*, vol.45, no. 3, p. 685-710.
- Gingras, A-M. (2014). « Marois, Boisclair et la cocaïne. Étude des cadres des principaux rivaux dans la course à la direction du Part québécois en 2005 » in

- Gingras, A-M. *Genre et politique en France et au Canada, Québec, Presses de l'Université du Québec*, p. 53- 77.
- Strasbourg, J. (2018) « Les représentations médiatiques des peuples autochtones au Canada : un bilan historique » in Gingras, A.-M. (dir.) *Histoires de communication politique. Pratiques et état des savoirs*, Québec, Presses de l'Université du Québec (pages à venir).

<b>EXAMEN : 20 mars</b>
-------------------------

## 2.2 L'opinion publique et les sondages (27 mars).

### Lectures obligatoires :

- Dormagen et Mouchard (livre obligatoire), chap. 9 (L'opinion publique)
- Bourdieu, P. (1973). « L'opinion publique n'existe pas ». *Les Temps modernes*, 318, p. 1292-1309. En ligne : <http://www.homme-moderne.org/societe/socio/bourdieu/questions/opinionpub.html>

## 2.3. Les difficultés liées aux débats de société (3 avril).

- **Lectures obligatoires** : à venir.

## 2.4 L'action collective et la politique du conflit (10 avril).

### Lectures obligatoires :

- Dormagen et Mouchard (livre obligatoire), chap. 12 (Les mouvements sociaux).
- Tilly, C. et S. Tarrow (2008). *Politique(s) du conflit. De la grève à la révolution*, Paris, Presses de SciencePo, p. 11-55.

<b>EXAMEN : 17 avril</b>
--------------------------

## MODE D'ÉVALUATION :

**Trois examens** : les 13 février, 20 mars et 17 avril. Les deux meilleurs comptent pour 40% chacun et le moins bon pour 20%. Les questions d'examen sont en majorité dévoilées durant les cours.

Critères de correction : compréhension de la matière (80%), synthèse (10%) et structure des réponses (10%).

## CONSEILS & CONSIGNES :

- Une partie du travail intellectuel demandé consiste à mémoriser de manière structurée du matériel essentiel en analyse politique (comme des notions clés). Une attitude d'écoute active est recommandée; après la mémorisation à court terme, il y a une phase de consolidation, ce qui permet une compréhension en profondeur du matériel. En conséquence, assurez-vous de tout comprendre au fur et à mesure et d'accumuler votre savoir au lieu de le considérer de manière fragmentée. Pour comprendre et assimiler le matériel présenté en classe, il faut relire ses notes moins de 48 heures après chaque séance.

- **Les lectures doivent impérativement être faites AVANT la séance.**
- Il est impossible de réussir ce cours sans une présence régulière et une écoute attentive en classe. Les ordinateurs étant des technologies de distraction, il est recommandé de ne pas en utiliser. Ceux et celles qui croient pouvoir se limiter à la prise de notes avec leur ordinateur doivent s'installer au fond de la classe ou sur les côtés pour éviter de distraire leurs camarades.
- L'usage du courriel doit être limité aux questions pratiques (ex. demande de rendez-vous).

## RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

Balzacq, T. et al. (2014). *Fondements de science politique*, Louvain-la-Neuve, De Boeck Supérieur.

Bernays, E. L. (1928, 2007). *Propaganda*, Montréal, Lux.

Blondiaux, L. (1998). *La fabrique de l'opinion*, Paris, Seuil.

Blondiaux, L. (2008). *Le nouvel esprit de la démocratie*, Paris, Seuil.

Braud, P. (2006). *Sociologie politique*, Paris, Librairie générale de droit.

Cohen, A., B. Lacroix et P. Riutort (2009). *Nouveau manuel de science politique*, Paris, La Découverte.

Dahl, R. (1961, 2005) *Who Governs? Democracy and Power in an American City*, Yale University Press.

Déloye, Y. (2007). *Sociologie historique du politique*, Paris, La Découverte.

Drysek, J.S. (2000). *Deliberative Democracy and Beyond. Liberals, Critics, Contestations*, Oxford, Oxford University Press.

Fishkin, J. S. (2001). « Vers une démocratie délibérative : l'expérimentation d'un idéal » dans *Hermès, L'opinion publique. Perspectives anglo-saxonnes*, no 31, p. 207-222.

Guay, L. et P. Hamel (dir.) (2018). *Les aléas du débat public. Action collective, expertise et démocratie*. Québec, Presses de l'Université Laval.

Hermet, G. et al. (dir.) (2010). *Dictionnaire de la science politique et des institutions politiques*, 7<sup>e</sup> édition revue et augmentée, Paris, Armand Colin.

Kolakowski, L. (1987). *Histoire du marxisme*, Paris, Fayard.

Lagroye, J., F. Bastien et F. Sawicki (2006). *Sociologie politique*, Paris, FNSP et Dalloz.

Lazarsfeld, P., H. Gaudet et B. Berelson (1948, 1965). *The People's Choice: How the Voter Makes Up His Mind in a Presidential Campaign*, New York, Columbia University Press.

Lahire, B. (2005). *L'esprit sociologique*, Paris, Éditions la Découverte.

- Lehingue, P. (2011). *Le vote. Approches sociologiques de l'institution et des comportements électoraux*, Paris, La Découverte.
- Levinsky, S. et L. A. Way. (2010) *Competitive Authoritarianism. Hybrid Regimes After the Cold War*. Cambridge, Cambridge University Press.
- Lippmann, W. (1922) (2004). *Public Opinion*, Mineola, NY, Dover Publications.
- McFalls, L. (2006). *Construire le politique. Contingence, causalité et connaissance dans la science politique moderne*, Québec, Presses de l'Université Laval.
- Mills, C.W. (1956, 2000). *The Power Elite*, Oxford, Oxford University Press.
- Michels, R. (1915) (1971). *Les partis politiques*, Paris. Flammarion, p. 271-303.
- Murray, R. (2010). *Cracking the Highest Glass Ceiling. A Global Comparison of Women's campaign for Executive Office*, Santa Barbara, Praeger.
- Neveu, É. (2005). *Sociologie des mouvements sociaux*, Paris, La Découverte.
- Perrineau, P. et D. Reynié (2001). *Dictionnaire du vote*, Paris, Presses universitaires de France.
- Ponthieux, S. (2006). *Le capital social*, Paris, La Découverte.
- Rosanvallon, P. (2006). *La contre-démocratie. La politique à l'âge de la défiance*, Paris, Éditions du Seuil.
- Schemeil, Y. (2010). *Introduction à la science politique. Objets, méthodes, résultats*. Paris, Presses de SciencesPo et Dalloz.
- Weber, M. (1971). *Économie et société*, tome 1, Paris, Plon.

## LE CENTRE PAULO FREIRE

Le Centre Paulo Freire, qui est animé par des étudiantes et étudiants de deuxième et troisième cycles, sera ouvert 5 jours par semaine, au local A-3645. Le Centre offre un service d'appui académique aux étudiantes et étudiants inscrits dans les programmes de science politique. Pour connaître leurs heures d'ouverture, veuillez composer le 514 987-3000, poste 2544.

## PLAGIAT

### *Règlement no. 18 sur les infractions de nature académique*

Tout acte de plagiat, fraude, copiage, tricherie ou falsification de document commis par une étudiante, un étudiant, de même que toute participation à ces actes ou tentative de les commettre, à l'occasion d'un examen ou d'un travail faisant l'objet d'une évaluation ou dans toute autre circonstance, constituent une infraction au sens de ce règlement.

La liste non limitative des infractions est définie comme suit :

- la substitution de personnes ;
- l'utilisation totale ou partielle du texte d'autrui en le faisant passer pour sien ou sans indication de référence ;
- la transmission d'un travail pour fins d'évaluation alors qu'il constitue essentiellement un travail qui a déjà été transmis pour fins d'évaluation académique à l'Université ou dans une autre institution d'enseignement, sauf avec l'accord préalable de l'enseignante, l'enseignant ;
- l'obtention par vol, manœuvre ou corruption de questions ou de réponses d'examen ou de tout autre document ou matériel non autorisés, ou encore d'une évaluation non méritée ;
- la possession ou l'utilisation, avant ou pendant un examen, de tout document non autorisé ;
- l'utilisation pendant un examen de la copie d'examen d'une autre personne ;
- l'obtention de toute aide non autorisée, qu'elle soit collective ou individuelle ;
- la falsification d'un document, notamment d'un document transmis par l'Université ou d'un document de l'Université transmis ou non à une tierce personne, quelles que soient les circonstances ;
- la falsification de données de recherche dans un travail, notamment une thèse, un mémoire, un mémoire-créditation, un rapport de stage ou un rapport de recherche.

Les sanctions reliées à ces infractions sont précisées à l'article 3 du Règlement no. 18.

Pour plus d'information sur les infractions académiques et comment les prévenir : [www.integrite.uqam.ca](http://www.integrite.uqam.ca)

## ENTENTE D'ÉVALUATION

### 6.4 Modalités d'application de l'évaluation et de la notation

- a) Si un examen fait partie des modalités d'évaluation, il ne peut intervenir dans le résultat global pour plus de cinquante pour cent (50%). Les autres éléments d'évaluation ne sont pas assujettis à cette disposition ;
- b) si l'évaluation porte sur un unique travail de trimestre, la production de ce travail doit donner lieu à plus d'une évaluation et à l'attribution d'une notation d'étape ;
- c) au fur et à mesure que sont effectuées les évaluations et notations d'étape, l'étudiante, l'étudiant doit en être informé.

### 6.9.2 Objet de l'entente d'évaluation

Compte tenu de ces informations, une entente doit intervenir entre la professeure, le professeur, la chargée de cours, le chargé de cours, la, le maître de langues responsable du groupe-cours et les étudiantes, étudiants inscrits à ce groupe-cours sur les aspects particuliers suivants :

- a) le nombre et les échéances des évaluations;
- b) la pondération respective des contenus ou objets d'évaluation dans l'évaluation globale.

Cette entente doit respecter les modalités et échéances déjà établies, lorsque s'effectue une évaluation commune à plusieurs groupes d'un même cours.

### 6.9.3 Procédure

Cette entente doit être consignée et doit intervenir dans les deux semaines qui suivent le début officiel des cours (ou dans un laps de temps proportionnel s'il s'agit d'un cours à horaire spécial). L'entente à laquelle souscrivent la professeure, le professeur, la chargée de cours, le chargé de cours, la, le maître de langues et la majorité des étudiantes, étudiants présents doit être signée par la professeure, le professeur, la chargée de cours, le chargé de cours, la, le maître de langues et par deux étudiantes, étudiants du groupe-cours qui agissent alors à titre de témoins.

## ÉVALUATION DES ENSEIGNEMENTS

Aux termes de l'article 1.6 de la Politique No. 23, les évaluations doivent dorénavant se faire en ligne et en classe, sauf si les circonstances ne permettent pas une évaluation en ligne, auquel cas elles peuvent être faites sur papier.

Les enseignantes et enseignants seront invités à choisir la plage horaire de 30 minutes (dans le 12<sup>e</sup> ou 13<sup>e</sup> cours du trimestre) où ils réserveront du temps pour que les étudiantes et étudiants procèdent à l'évaluation. Pour tous les étudiants de ce groupe-cours, la période sera alors limitée à cette journée précise. Dans les autres cas, la période entière de deux semaines sera ouverte pour tous les étudiants du groupe-cours.

À noter que cela ne s'applique pas aux 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> cycles.

<http://www.evaluation.uqam.ca>

## POLITIQUE 16 CONTRE LE HARCÈLEMENT SEXUEL

Le harcèlement sexuel se définit comme étant un comportement à connotation sexuelle unilatéral et non désiré ayant pour effet de compromettre le droit à des conditions de travail et d'études justes et raisonnables ou le droit à la dignité.

La Politique 16 identifie les comportements suivants comme du harcèlement sexuel :

Manifestations persistantes ou abusives d'un intérêt sexuel non désirées.

1. Remarques, commentaires, allusions, plaisanteries ou insultes persistants à caractère sexuel portant atteinte à un environnement propice au travail ou à l'étude.
2. Avances verbales ou propositions insistantes à caractère sexuel non désirées.
3. Avances physiques, atouchements, frôlements, pincements, baisers non désirés.
4. Promesses de récompense ou menaces de représailles, implicites ou explicites, représailles liées à l'acceptation ou au refus d'une demande d'ordre sexuel.
5. Actes de voyeurisme ou d'exhibitionnisme.
6. Manifestations de violence physique à caractère sexuel ou imposition d'une intimité sexuelle non voulue.
7. Toute autre manifestation à caractère sexuel offensante ou non désirée.

### Pour plus d'information :

[http://www.instances.uqam.ca/ReglementsPolitiquesDocuments/Documents/Politique\\_no\\_16.pdf](http://www.instances.uqam.ca/ReglementsPolitiquesDocuments/Documents/Politique_no_16.pdf)

### Pour obtenir du soutien :

Pour rencontrer une personne ou faire un signalement :

Bureau d'intervention et de prévention en matière de harcèlement  
514-987-3000, poste 0886

Pour la liste des services offerts en matière de violence sexuelle à l'UQAM et à l'extérieur de l'UQAM :

<http://www.harcelement.uqam.ca>

CALACS Trêve pour Elles – point de services UQAM :

514-987-0348

calacs@uqam.ca

[www.tredepourelles.org](http://www.tredepourelles.org)

Service de soutien psychologique (Services à la vie étudiante) : 514-987-3185 Local DS-2110

Pour le Service de la prévention et de la sécurité : 514-987-3131

## CENTRE DE DÉVELOPPEMENT PROFESSIONNEL (CDP)

Le CDP est le lieu de rencontre entre le milieu professionnel et l'université. Il a pour mandat d'accompagner les étudiant.e.s dans leur cheminement de carrière.

Par le développement de contacts avec des employeurs, l'établissement de lien avec les milieux de travail et le réseautage avec les diplômé.e.s, le CDP vise à promouvoir la qualité et l'engagement des étudiantes et des étudiants de la Faculté de science politique et de droit de l'UQAM.

**Pour les étudiant.e.s** de la Faculté de science politique et de droit, le CDP...

...Met à leur disposition les outils et le soutien nécessaires à la recherche de stages ou d'emploi professionnels;

...Offre la formation et l'information pertinentes à une insertion efficace sur le marché du travail;

...Organise diverses activités permettant de réaliser toutes les possibilités de carrières qui s'offrent à elles et eux;

...Met sur pieds plusieurs occasions de rencontre et de réseautage avec des employeurs potentiels et des diplômé.e.s de la FSPD.

Passez-vous voir au W-2520!

Suivez notre calendrier d'activités à l'adresse suivante : <https://cdp-fspd.uqam.ca/>

Écrivez-nous au [politique.cdp.fspd@uqam.ca](mailto:politique.cdp.fspd@uqam.ca)

**Aimez notre page Facebook : Centre de développement professionnel – FSPD UQAM**